CENTRE HOSPITALIER ANGOULÊME
www.ch-angouleme.fr
Rond-Point de Girac
CS 55015 Saint-Michel
16959 ANGOULEME CEDEX 9

IFA16
INSTITUT DE FORMATION DES AMBULANCIERS
☎ 05.45.24.42.56 05.45.24.26.40
E-mail : secretariat-ifa16@ch-angouleme.fr

RÉGION Nouvelle-Aquitaine

Livret d'accueil

Année 2027

Institut de formation des Ambulanciers

FORMATION
AUXILIAIRE AMBULANCIER

Bienvenue à l'IFA d'Angoulême

PREAMBULE

L'institut de Formation des Ambulanciers a déménagé en septembre 2020 dans le Centre d'Enseignement en Santé du Centre Hospitalier d'Angoulême regroupant :

- *Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence*
- *Centre de Simulation*
- *Institut de Formation des Ambulanciers*

L'école d'ambulancier, créée en 1991, devenue l'Institut de Formation des Ambulanciers assure la formation des Ambulanciers Diplômés d'Etat et des auxiliaires ambulanciers.

Le Mot du Directeur

Pour réaliser votre projet professionnel, vous avez choisi d'intégrer l'Institut de Formation des Ambulanciers du Centre Hospitalier d'Angoulême. L'ensemble de l'équipe se joint à moi pour vous souhaiter la bienvenue au Centre d'Enseignement en Santé.

C'est un bâtiment moderne que nous partageons avec le CESU et le Centre de Simulation en Santé. L'école d'ambulancier créée en 1991, devenant Institut de Formation des Ambulanciers en 2007, s'est toujours attaché à maintenir le cap pour offrir aux élèves une formation de qualité et reconnue en tant que telle par les entreprises de transports sanitaires.

Notre projet pédagogique est tourné vers les nouvelles technologies et notamment la simulation en santé. Il s'agit de mettre les apprenants en situation, dans un contexte sécurisant pour améliorer la qualité des pratiques et des prises en charges réalisées a posteriori auprès des patients.

Dans ce cadre nous nous inscrivons dans l'innovation pédagogique et la transformation numérique. L'utilisation de Nouvelles Technologies d'Information et de communication à travers des méthodes pédagogiques innovantes s'inscrit dans une logique d'accroissement de l'adaptabilité et de l'employabilité des diplômés.

Afin de faciliter votre intégration et de vous aider sur l'ensemble de votre parcours, ce livret va vous permettre de vous familiariser avec les locaux du Centre d'Enseignement en Santé du Centre Hospitalier d'Angoulême et de comprendre l'organisation et le fonctionnement de nos sessions de formations.
Il est destiné principalement aux élèves, mais aussi au(x) professionnel(les) qui interviennent ponctuellement au sein de la structure pour enrichir les apports pédagogiques de notre projet de formation.
L'ensemble de l'équipe de l'IFA a pour ambition de vous accompagner tout au long de votre parcours de formation pour développer les compétences propres à faire de vous un (e) professionnel(le) efficace et reconnu(e), en favorisant votre responsabilisation et votre autonomisation.
Grâce aux efforts fournis par les élèves et à la qualité de l'encadrement pédagogique, le taux de réussite à la validation du diplôme est en moyenne entre 95 et 100% chaque année.
L'année 2022 a vu la refonte du diplôme d'Etat d'Ambulancier entraînant un allongement de la durée de formation, des parcours spécifiques en fonction des diplômes obtenus et des nouveaux gestes techniques que peut effectuer l'ambulancier dans le cadre de l'Aide Médicale Urgente, offrant donc de nouvelles perspectives pour les jeunes et les candidats au métier en manque d'effectifs et d'attractivité.

Il est rappelé dans ce livret les valeurs reconnues comme fondamentales par l'équipe pédagogique :
L'humilité, l'adaptabilité, la solidarité, la rigueur, le respect, l'authenticité, la conscience professionnelle, la responsabilité, la bienveillance.
Elles seront à développer tout au long de la formation et seront la clé de voûte de toutes vos actions présentes et à venir.
C'est en les respectant et en les exerçant au quotidien que chacun d'entre nous œuvrera dans la même direction.

Je vous souhaite tous mes vœux de réussite et je compte sur votre implication active dans la réalisation de votre projet professionnel.

Didier TOUYERAS,
Directeur IFA16

SOMMAIRE

1. **L'Institut de Formation des Ambulanciers**

   1.1. Locaux
   1.2. L'Equipe pédagogique
   1.3. La démarche qualité
   1.4. Les partenariats
   1.5. Les instances

2. **La formation d'auxiliaire ambulancier**

   2.1. Les modalités pédagogiques
   2.2. Les financements de la formation
   2.3. Apprenants en situation de handicap

3. **Conditions et déroulement de l'année de formation**

   3.1. Cours
   3.2. Les consignes de sécurité

4. **Guide pratique**

   4.1. Accès et stationnement
   4.2. Restauration
   4.3. Logements
   4.4. Annuaire

5. **Ressources mises à votre disposition**

   5.1. Site Internet
   5.2. Offres d'emploi

1. L'Institut de Formation des Ambulanciers

1.1. Locaux

Les salles de cours sont situées dans le Centre d'Enseignement en Santé, situé en face de l'Entrée Sud du Centre Hospitalier d'Angoulême.
Le secrétariat est situé au niveau du Hall Nord (Niveau – 1), commun au secrétariat du SAMU et du CESU.

SALLES DE COURS ET DE PRATIQUE DE L'INSTITUT DE FORMATION DES AMBULANCIERS

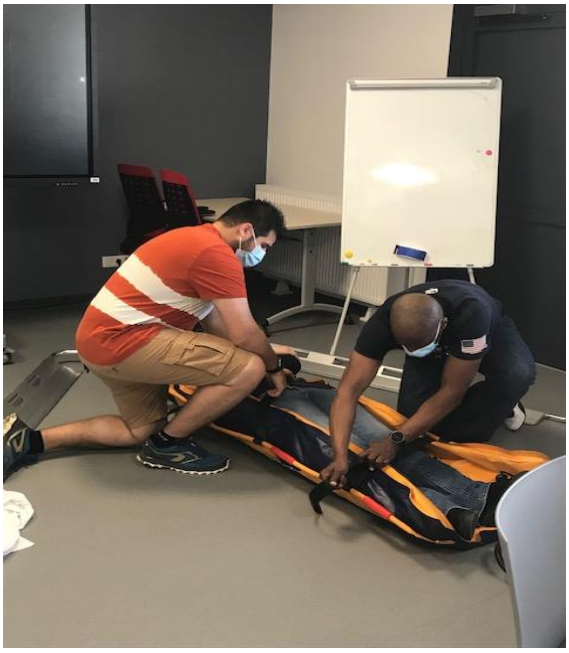

1.2. L'équipe pédagogique : Organigramme hiérarchique et fonctionnel

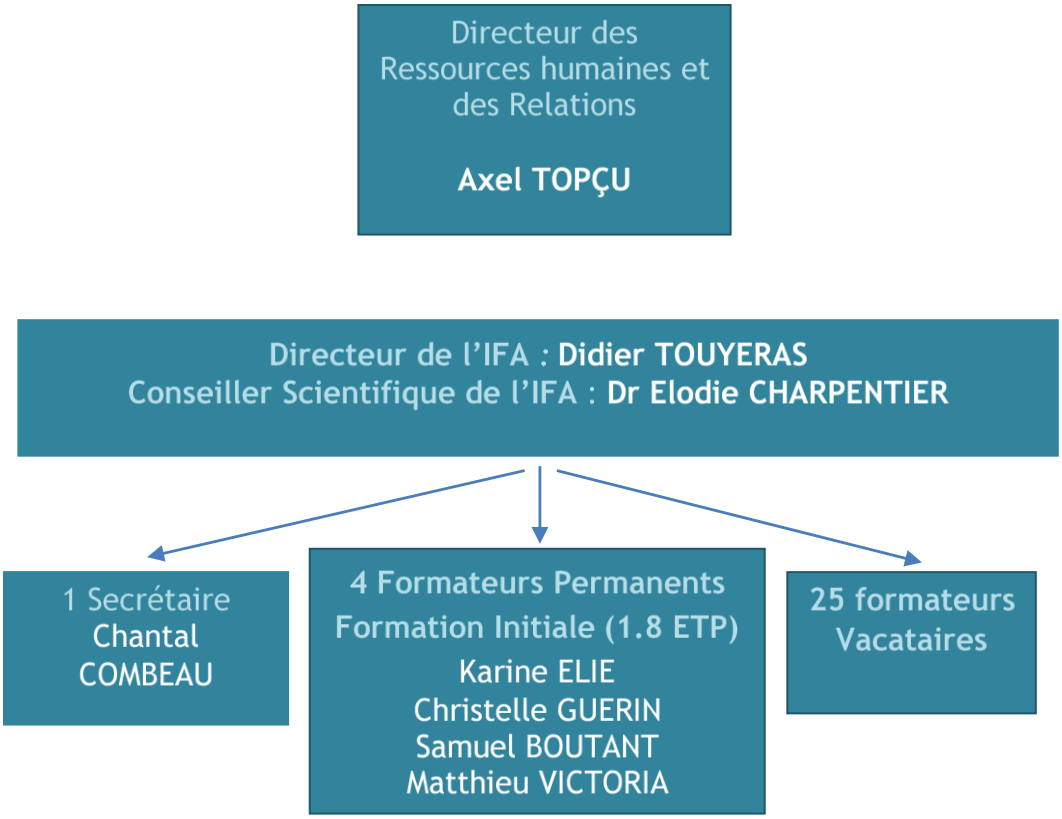

1.3. La démarche qualité

L'institut de formation est datadocké et certifié QUALIOPI.

Il s'inscrit dans une démarche qualité et d'amélioration continue.

1.4. Les partenariats

- Centre d'enseignement en Santé : CESU et Centre de Simulation
- POLE EMPLOI : échanges professionnels avec les conseillers sur la formation
- MISSION LOCALE : échanges avec les demandeurs d'emploi
- Entreprises de Transports Sanitaires (ETS)

1.5. Les instances

Rattaché au Centre Hospitalier d'Angoulême (lui-même établissement support du Groupement Hospitalier de Territoire de la CHARENTE), l'IFA est gouverné par des instances réglementées par les textes régissant les différentes formations paramédicales. Le directeur responsable de l'IFA est agréé par l'Agence Régionale de Santé et par le Conseil Régional de Nouvelle aquitaine, pour assurer ses missions.

L'IFA s'inscrit dans son territoire de santé et ses orientations stratégiques sont en cohérence avec le schéma régional de formation. La formation Auxiliaire Ambulancier vise à positionner l'institut dans un réseau de communication, d'informations et de compétences internes et externes, sur le plan départemental et régional. Cette formation répond aux besoins, en compétences, des futurs professionnels, en vue d'accompagner les besoins en santé de la population.

2. La formation d'auxiliaire ambulancier

La formation se base sur le référentiel de formation relève de l'Arrêté du 11 avril 2022 relatif aux conditions de formation de l'auxiliaire ambulancier et au diplôme d'ambulancier.
L'institut de formation des ambulanciers dispense 3 sessions au Centre Hospitalier d'Angoulême et 1 session au Centre Hospitalier de Niort, par an.
Article 2 de l'Arrêté du 11 avril 2022 : L'auxiliaire ambulancier est habilité à assurer la conduite du véhicule sanitaire léger et de l'ambulance. Il peut également être l'équipier de l'ambulancier dans l'ambulance.

L'ensemble de la formation comprend 91 heures d'enseignement théorique et pratique incluant l'AFGSU 2 en institut de formation.

2.1. Les modalités pédagogiques :

Pratiques simulées, Analyse de situations, Pédagogie active.

FORMATION THEORIQUE ET PRATIQUE

Durée : 91 heures

Evaluation et validation des modules:

Formation d'auxiliaire ambulancier **Arrêté du 11 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'état d'ambulancier et aux conditions de formation de l'auxiliaire ambulancier**		**Objectif global:** **aquerir les compétences necessaires afin:** **-d'assurer la conduite du véhicule sanitaire léger et de l'ambulance** **-d'être l'équipier de l'ambulancier dans l'ambulance**	
	IFA16 INSTITUT DE FORMATION DES AMBULANCIERS		
Enseignements	**Titre**	**Objectifs des enseignements** *Qu'est-ce que l'apprenant sera capable de savoir/savoir-faire/savoir-être à la fin du module ?*	**volume de formation**
1	**Hygiène**	identifier et appliquer les régles de bonnes pratiques et les principes d'hygiène en lien avec l'activité de l'ambulancier	7h
2	**principes et valeurs professionnels**	se positionner au sein d'une équipe, en respectant les principes et valeurs de la profession	7h
3	**démarche relationnelle envers les membres de l'équipe et les patients**	établir une communication adaptée lors des échanges professionnels au sein de l'équipe et envers le patient et son entourage	14h
4	**principes d'ergonomie et gestes et postures adaptées lors des mobilisations, les aides à la marche, des déplacements, des portages ou brancardages**	accompagner le patient dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant le matériel adapté	28h
5	**régles du transport sanitaire**	organiser son activité en lien avec les régles du transport sanitaire	7h
6	**Transversalité**	Présentation des objectifs de formation, éléments administratifs intégration globale de la formation évaluation des compétences	7h
7	**Gestes et soins d'urgences de niveau 2**	identifier une situation d'urgence et savoir réaliser sa prise charge par des gestes non invasifs, seul ou en équipe	21h

Théorie :

- Des évaluations formatives permettent une mobilisation des connaissances théoriques
- Une épreuve écrite finale sous forme de QCM notée sur 10 points.

Pratique :

- Des épreuves formatives pratique pour préparer l'épreuve finale
- Une épreuve pratique finale individuelle notée sur 10 points.

2.2. Les financements de la formation

Coût pédagogique : 1330 Euros

Le coût pédagogique de la formation peut être pris en charge par :

- Pôle emploi pour les demandeurs d'emploi,
- Transition Pro ou l'employeur pour les salariés.

2.3. Apprenants en situation de handicap

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, de la participation et de la citoyenneté des personnes handicapées affirme le principe de l'accessibilité généralisée des personnes handicapées à l'ensemble des dispositifs de droit commun.
Ce principe se traduit en matière de formation par une obligation légale pour les organismes de formation d'adapter les modalités de formation aux besoins de ce public (Décret 2006-26 du 11/01/2006).

L'Institut de Formation des Ambulanciers du Centre Hospitalier d'Angoulême a signé la charte régionale d'engagement dans une démarche de progrès pour l'accessibilité des formations aux personnes en situation de handicap (Annexe 1). Cet engagement s'inscrit dans le cadre du Programme Régional d'Accès à la Formation et à la Qualification des Personnes Handicapées.

Le référent Handicap de l'IFA met en place les conditions d'accès à la formation et ce, en accueillant et accompagnant la personne en situation de handicap, en amont, si besoin, dès l'inscription au concours, à l'entrée en formation, et tout au long de la formation.
Il reste à l'écoute, est source d'informations et fait le lien avec la chargée mission handicap de l'institution et l'équipe pédagogique.
Il s'assure de la mise en place d'éventuels aménagements des ressources pédagogiques en identifiant les contraintes et besoins en termes d'accessibilité de la formation. Il se mobilise pour la mise en lien avec différents interlocuteurs, partenaires, équipes et élèves.

3. Conditions et déroulement de l'année de formation

3.1. Cours

Les cours ont lieu du lundi au vendredi selon les horaires suivants : 9H-12H30/13H30-17H.
Le planning de l'ensemble des enseignements vous est envoyé par mail.
Pendant la formation, différents professionnels interviendront selon leur parcours professionnel, référents de certains enseignements.

3.2. Les consignes de sécurité

En cas d'attaque terroriste

Incendie

Crise sanitaire COVID-19

Dans le cadre de la sécurité de tous, il convient d'observer les règles suivantes :

- **Eviter les attroupements aux abords de l'Etablissement,**
- **Signaler au Service Sécurité tout sac abandonné**

En cas d'attaque terroriste,

- **Fermer les volets,**
- **Verrouiller les portes,**
- **Barricader les portes avec des tables et des bureaux,**
- **Se mettre sous les fenêtres,**
- **Eteindre les lumières,**
- **Mettre le téléphone en mode silencieux, sans vibreur.**

En cas d'incendie, dès l'audition du signal sonore ou sur ordre de la Direction, appliquer les consignes générales prévues dans les locaux et :

- **Se mettre sous l'autorité compétente du responsable de la salle,**
- **L'aider à la fermeture des fenêtres,**
- **Sortir rapidement, rien emporter, sans se bousculer et sans précipitation,**
- **Prendre l'itinéraire prévu par le responsable en restant groupés,**
- **Ne jamais revenir sur ses pas, même en cas d'oubli,**
- **Rester solidaire du groupe sur le lieu de rassemblement (parking). Aider au comptage des présents en fonction de la liste d'émargement.**

Concernant la crise sanitaire COVID-19,

- **Suivre les consignes d'évacuation ou de confinement données par la Direction.**

4. Guide pratique

4.1. Accès et stationnement

Les consignes concernant le stationnement sont données le 1er jour de formation.

Le Centre Hospitalier d'Angoulême est desservi par les bus :

- lignes A et 22 : arrêts : Girac (parking P+r) ou Hôpital Hall Sud
- lignes 7-8 et 22 arrêt : Hôpital (entrée Nord) + lien site

  http://www.stga.fr/

  Centre Commercial Champ de Mars

  Adresse : Place du Champ de Mars, 16000 Angoulême

  Téléphone : 05 45 65 25 25

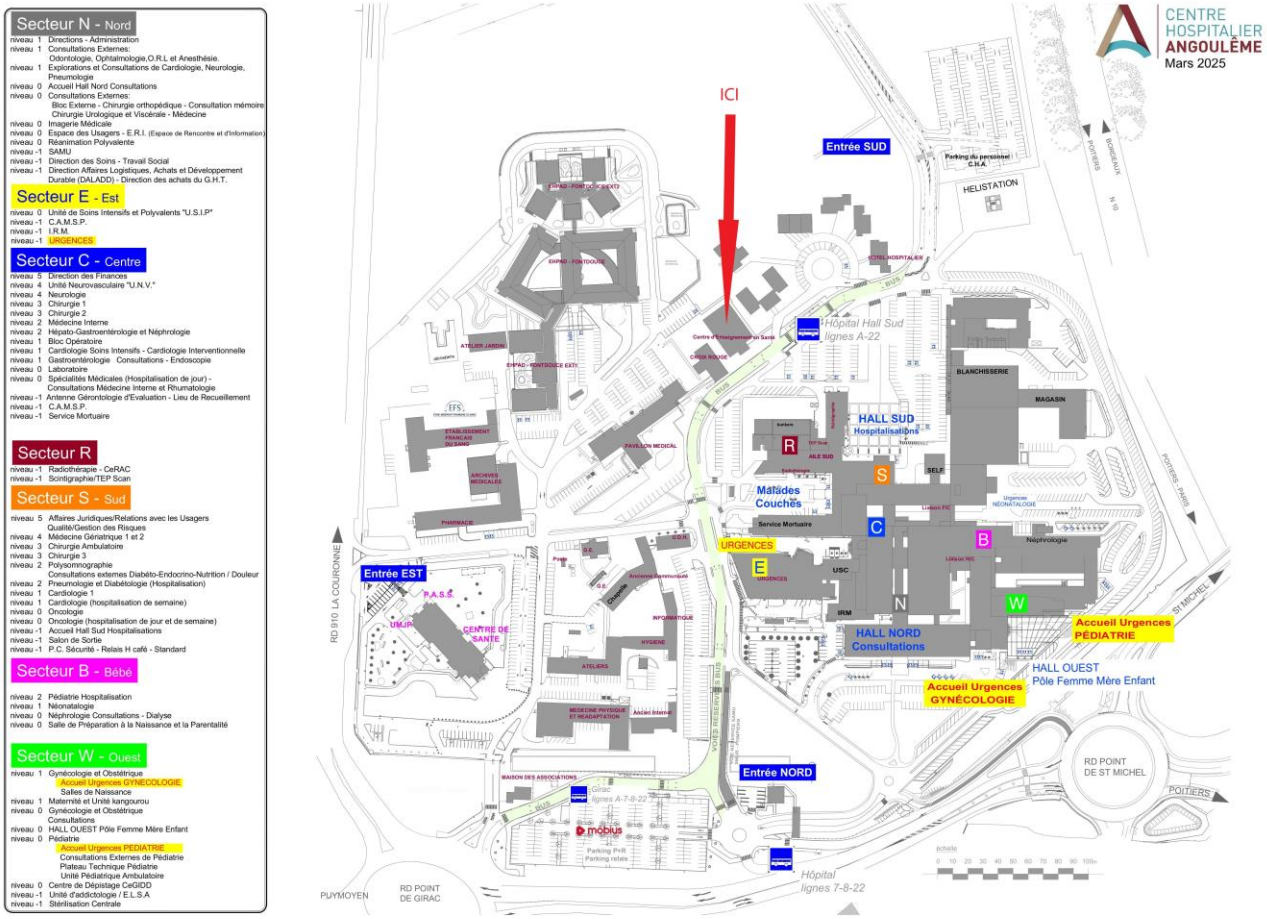

4.2. Restauration

Les élèves désirant déjeuner dans l'enceinte de l'établissement bénéficient :

- du self du personnel au tarif en vigueur
- du Relais H

4.3. Logements

https://www.charentehabitatjeunes.fr/residence-habitat-jeunes/

https://www.ekoliahotel.fr/tarifs/

Opération UN-DEUX-TOIT : https://www.operationundeuxtoit.fr/

Partenaire en Charente de Un-deux-toit : Charente Habitat : 05.45.95.58.13

4.4. Annuaire

Secrétariat IFA16	05.45.24.42.56	secretariat-ifa16@ch-angouleme.fr
Didier TOUYERAS, Directeur	05.45.24.42.56	didier.touyeras@ch-angouleme.fr
Karine ELIE, Formatrice	05.45.24.42.56	karine.elie@ch-angouleme.fr
Christelle GUERIN, Formatrice	05.45.24.42.56	christelle.guerin@ch-angouleme.fr
Samuel BOUTANT, Formateur	05.45.24.42.56	samuel.boutant@ch-angouleme.fr
Matthieu VICTORIA, Formateur	05.45.24.42.56	matthieu.victoria@ch-angouleme.fr
Standard du CH Angoulême	05.45.24.40.40	

5. Ressources mises à votre disposition

5.1. Site Internet :

https://www.ch-angouleme.fr/linstitut-formation-ambulanciers-centre-hospitalier-dangouleme#

5.2. Offres d'emploi

Tout au long de la formation, les offres d'emploi transmises au secrétariat de l'IFA par les entreprises de transports sanitaires vous sont communiquées par mail.

L'Institut de formation des ambulanciers en quelques chiffres

De 2015 à 2026, c'est **961 élèves** qui ont suivi la formation préparant au métiers d'auxiliaire ambulancier avec :

- Une moyenne de 5 sessions de formation par an
- Une moyenne de 14 élèves à chaque session de formation
- Et seulement 11 abandons en cours de formation sur 11 ans *(raisons personnelles et médicales)*

Taux de candidats ayant obtenu son attestation 2022 : 97 %
Taux de candidats ayant obtenu son attestation 2023 : 97 %
Taux de candidats ayant obtenu son attestation 2024 : 93 %
Taux de candidats ayant obtenu son attestation 2025 : 90 %
Taux de candidats ayant obtenu son attestation 2026 : 98 %

La satisfaction des élèves :

90 % des élèves satisfaits de la globalité de la formation
96 % des élèves satisfaits de la disponibilité de l'équipe pédagogique

L'insertion dans l'emploi (Bilan pédagogique sessions 2026) :

Sur 55 candidats ayant obtenus leur attestation d'auxiliaire ambulancier, 19 candidats avaient décroché un contrat en sortie de formation.